

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007
Publication : 21/12/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG 2008/I - N° 105
Séance du 13 DEC. 2007

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES RELATIFS AUX SPORTS DE NATURE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/1 - 5^e/09 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence au Président du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général ,
- VU l'avis de la Commission de l'Aménagement et de la Territorialité en date du 21 novembre 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE :

- ❖ de créer la commission départementale des espaces sites et itinéraires de sports de nature du Haut-Rhin (CDESI),
- ❖ d'en fixer la composition telle que présentée en annexe à la présente délibération,
- ❖ de désigner, les membres de la commission de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative suivants pour représenter l'Assemblée Départementale :
 - Monsieur Jean SCHUSTER, Conseiller général du canton de Lapoutroie, Président de la commission de la jeunesse, des sports et de la vie associative
 - Monsieur Pierre GSELL, Conseiller général du canton de Munster
 - Monsieur Marc SCHITTLY, Conseiller général du canton de Mulhouse-Est
 - Monsieur Francis DEMUTH, Conseiller général, Président de l'ADT

- ❖ de confier à l'ADAUHR la réalisation de l'inventaire des espaces, sites et itinéraires conformément aux orientations de la commission départementale et en liaison avec les services du Département,
- ❖ de donner délégation à la Commission Permanente pour assurer le suivi et prendre toute décision relative à ce dossier.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, resembling the letters 'CB'.

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET
ITINERAIRES RELATIFS AUX SPORTS DE NATURE**

Composition de la commission

- **Premier collège : élus locaux et territoriaux, services de l'Etat :**
 - Monsieur le **Président du Conseil Général** ou son représentant,
 - **Quatre conseillers généraux** dont le Président de l'Association Départementale du Tourisme ;
 - deux **Présidents d' EPCI** désignés par l'Association des Maires du Haut-Rhin,
 - deux **maires** désignés par l'Association des Maires du Haut-Rhin,
 - un **conseiller régional** désigné par le Conseil Régional d'Alsace,
 - deux **représentants de l'Etat** : le Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports ainsi que le Directeur régional de l'environnement ou leur représentant.

- **Deuxième collège : représentants du mouvement sportif fédéral :**
 - Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif ou son représentant,
 - Un représentant des activités aériennes : le Président du comité départemental de **vol libre** ou son représentant,
 - Deux représentants des activités nautiques : le Président du comité départemental de **canoë kayak** et le Président du comité départemental de **plongée** ou leur représentant,
 - sept représentants des activités terrestres : le Président du comité départemental de **course d'orientation**, le Président du comité départemental de **ski**, le Président du comité départemental de la **montagne et de l'escalade**, le Président du comité départemental de **cyclotourisme**, le Président du comité départemental de **motocyclisme**, le Président du comité départemental de **spéléologie**, le Président du comité départemental d'**équitation** ou leur représentant,
 - Le Président de la fédération départementale **Handisport**

- **Troisième collège : usagers et gestionnaires :**
 - Le délégué départemental de **l'Office National des Forêts** ou son représentant,
 - Le Président du **Conservatoire des Sites Alsaciens** ou son représentant,
 - Le Président du **Parc Naturel Régional** des Ballons des Vosges ou son représentant,
 - Le Président **d'Alsace Nature** ou son représentant,

- Le Président de la Fédération du Haut-Rhin pour la **pêche** et la protection du milieu aquatique, ou son représentant
- Le Président de la Fédération départementale des **chasseurs** ou son représentant,
- Le Président de l'Union des **Associations Foncières**,
- Le Président du syndicat des **accompagnateurs en moyenne montagne** ou son représentant,
- Le Président de la **Chambre d'Agriculture** ou son représentant,
- Le Président départemental du **Club Vosgien** ou son représentant,
- Le Président départemental du **Club Alpin Français** ou son représentant,
- Le Président du syndicat départemental des **propriétaires fonciers** ou son représentant,

Le **comité technique** de pilotage est constitué de la façon suivante :

- Le **Directeur Général Adjoint** du Conseil Général en charge de ce secteur de compétence,
- Le chef du service des **actions sportives**,
- Le chef du service service du **Développement Economique**, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme,
- Le responsable de la **Mission Montagne**,
- Le chef du service service de **l'environnement et de l'agriculture**,
- Le Directeur de **l'Association Départementale du Tourisme**,
- Le Directeur départemental de **Jeunesse et des Sports**,
- Le Président du **comité départemental olympique** et sportif,